

Le tabou de la pédophilie féminine

Dans la multitude des abus constatés et dénoncés, des affaires judiciaires, des enquêtes médiatiques, des récits autobiographiques et des analyses plus ou moins savantes qui se succèdent depuis des années sur ce que l'on a coutume d'appeler « la pédophilie », les coupables sont pour la quasi totalité des hommes. De Gilles de Rais à Gabriel Matzneff, d'Horace à André Gide, des moines bouddhistes aux prêtres catholiques, si les victimes sont des deux sexes, les auteurs semblent tous de sexe masculin. En est-il vraiment ainsi dans la réalité ? Et si ce n'est pas le cas, pourquoi une telle omerta sur les abus commis par des femmes ? On ne fera ici qu'aborder cette question, en donnant quelques éléments de réponse de nature principalement sociologique. Par ailleurs, si en parler est une manière de participer au bris du tabou, c'est surtout pour tenter de le comprendre.

UNE RAPIDE RECHERCHE sur Internet en français¹ avec le terme « pédophilie féminine » ou dénominations apparentées, se conclut par la prééminence du mot « tabou ». Pour ne prendre qu'un seul exemple significatif, le journal *Le Monde* titrait « Pédophilie au féminin, le tabou », sous la plume de Martine Delahaye, le 13 mars 2010. Cela pour présenter le documentaire de Jean-Pierre Igoux (2007) portant ce même titre. Un qualificatif que l'on retrouve associé de manière réitérée (ou avec des termes comme « incrédulité », « aveuglement », voire « impensable », « impossible » ou « insaisissable ») aux relations abusives de différente nature d'une femme adulte avec un ou une mineure d'âge, que ce soit à l'intérieur ou en dehors du cercle familial. Déjà, en 1993, un livre dirigé par la psychologue britannique Michèle Eliott était titré *Female Sexual Abuse of Children : The Ultimate Taboo*.

Dans un texte très documenté, la criminologue Jo Brayford (2012) écrit que « *Empirical research on female sex offenders began to appear in the 1980s and attention and knowledge of this group are growing. However, female-perpetrated abuse still remains an under-recognised, under-researched and under-theorised problem.* »² Un problème « sous-reconnu, sous-recherché et sous-théorisé », donc. Nous reviendrons sur cet article à la fin de ce texte.

Le sociologue Jean-Raphaël Bourge titrait, quant à lui, son article sur le sujet, « La violence pédophile au féminin : une figure sociale impensable »³.

¹ Une recherche en anglais sur Google Scholar avec l'expression « female sex offenders » (une notion plus large) débouche sur un nombre nettement plus élevé de résultats, autant en articles qu'en livres. Pas moins de 155.000 références au total en mars 2020.

² « La recherche empirique sur les auteures féminines d'abus sexuels est apparue dans les années 1980, et l'attention ainsi que le savoir sur ce groupe est en train de croître. Cependant, les abus commis par des femmes demeurent toujours un problème sous-reconnu, sous-recherché et sous-théorisé » (nous traduisons).

³ Dans *Penser la violence des femmes*, La Découverte, 2012.

Le sujet ne semble pas seulement « tabou », socialement interdit, mais même « impensable ». Comme si le fait de « penser » la pédophilie féminine était en dehors de nos possibilités cognitives, morales ou socioculturelles. Partons de cet article instructif pour dégager une première problématique.

Saisir l'insaisissable par le bout du patriarcat

De manière emblématique, l'article de Jean-Raphaël Bourge commence par l'intertitre « Saisir l'insaisissable ». L'auteur examine d'abord la construction de la figure sociale du pédophile à travers le discours des médias, qui vise autant « à construire qu'à décrire l'objet dont ils se sont saisis » (Bourge, 2012)⁴. Et le sociologue ajoute : « Ces discours façonnent les contours de la figure sociale du pédophile ; ils sont plus que de simples opinions, de simples avis, mais de véritables agents fondateurs d'une identité assignée. » Par ailleurs, il est difficile de saisir sa fonction sociale sans évoquer sa « figure miroir », celle de « l'homme pédophile largement dominante ». Signalons sur ce dernier point que l'ouvrage souvent cité, *L'enfant interdit. Comment la pédophilie est devenue scandaleuse* d'un autre sociologue, Pierre Verdrager (2013), n'évoque pas l'existence de la pédophilie féminine. Et tous les pédophiles nommés, si nous avons bien lu, sont des hommes.

Les statistiques dans différents pays européens confirment ce fait. Ainsi en France selon Bourge (*ibidem*), les femmes représentent entre 2,2 % et 10 % des délits constatés, avec une variation selon les sources. La situation est similaire au Royaume-Uni, mais l'on constate une augmentation de ce pourcentage depuis le début de ce siècle. L'auteur rapporte qu'au Royaume-Uni, « entre 2003 et 2008, les signalements d'abus sexuels envers des enfants commis par des hommes ont augmenté de 27 %, ceux commis par des femmes ont augmenté de 132 % pour la même période. » (Données de la National Society for the Prevention of Cruelty to Children). Le tabou semble timidement mis à mal, mais de manière encore très marginale. Pour l'auteur, la première raison semble apparemment simple : « Dans une société patriarcale hiérarchiquement différenciée, où les hommes sont socialement favorisés, on trouve réunies les conditions de possibilité d'une domination masculine qui constitue un terreau favorable à la prédominance de la pédophilie masculine. » Ce serait la domination masculine qui expliquerait la prévalence de la pédophilie des hommes, et son affaiblissement la visibilité croissante ou l'augmentation effective de la pédophilie des femmes.

L'auteur évoque la libération de la parole des victimes d'actes de pédophilie depuis les années 1990, mais cela semble très peu concerner les auteurs féminins. Au moment d'écrire son article (2012), le sociologue constate qu'il existe toujours « une loi du silence » sur le sujet, qui est à peine abordé par les médias et par les scientifiques (psychologues, sociologues, médecins). Des livres de référence consacrés à la pédophilie, comme celui de la Fondation Scelles (2001), « n'y consacre que trente lignes pour un ouvrage de 231 pages » selon Bourge. Et il conclut « À ce jour, aucune étude scientifique spécifique n'a été consacrée à la pédophilie féminine dans le monde francophone ; seule la journaliste Anne Poiret [2005] a consacré un

⁴ Sauf mention contraire, les citations entre guillemets qui suivent sont extraites du même article.

ouvrage complet à ce sujet. Les différents médias (presse écrite, audiovisuelle ou Internet) ne rapportent que très rarement les cas de pédophilie féminine. » L'omerta sociale semble toujours effective et renforce l'invisibilité. Ce fut moins le cas au début du XX^e siècle à l'égard de la domesticité, mais cela davantage pour des raisons de peur des « classes inférieures ».

Par ailleurs, le discours médiatique privilégie le pédophile solitaire, type Matzneff, étranger au cercle familial, alors que l'on sait que la majorité des actes (plus de 80 % selon la Fondation Scelles, 2001) ont lieu à l'intérieur du cercle familial, élargi aux amis et voisins. Comme s'il s'agissait de protéger l'institution familiale traditionnelle, en minimisant notamment les actes de nature incestueuse. Ce serait, selon l'auteur, une première clé pour comprendre l'invisibilité de la pédophilie féminine par occultation des actes intra-familiaux. Mais ce premier facteur paraît insuffisant pour saisir les ressorts du « tabou », car c'est la possibilité même d'une pédophilie féminine qui semble « impensable ». L'on aborde ici une question plus fondamentale, celle de la « passivité » supposée de la sexualité féminine, la pédophilie étant pensée sur le mode du viol par pénétration, un acte masculin.

Comme l'écrit Jean-Raphaël Bourge : « Le regard social sur la pédophilie ne conçoit tout simplement pas l'idée d'une pédophilie féminine active. Se résoudre à convenir que des actes sexuels entre adultes et enfants ont les mêmes résonances et implications indifféremment selon que l'adulte est un homme ou une femme revient à admettre, d'une certaine manière, que les hommes et les femmes se retrouvent sur un plan d'égalité en matière de sexualité, fût-elle considérée comme déviante. » Et il s'en suit donc bien logiquement que si une femme est surprise à commettre des actes de ce type (il faudra revenir sur la nature de ces actes, lorsque l'auteur est une femme), c'est qu'il ne s'agit pas vraiment d'une femme ou que ses actes sont guidés par d'autres motivations, comme l'argent (chantage, intimidation) ou la volonté de nuire aux parents. La pédophilie féminine reste donc « inconcevable ».

Bourge pose dès lors la question de « l'accès au corps de l'enfant » qui serait réservé aux seules femmes, qui peuvent et *doivent* y avoir accès, ce qui dépasse de très loin la question de la pédophilie. Ce qui est dès lors en cause dans cet accès exclusif serait le « patriarcat », vouant les femmes aux soins portés aux enfants et à une sexualité passive. Les mêmes gestes très intimes d'un adulte avec un enfant n'ont pas le même sens s'ils sont prodigués par une femme ou par un homme. Dans le second cas, ils sont suspects et sexués, dans le premier cas maternels (même s'il ne s'agit pas de la mère) et bienveillants. C'est l'opposition du « pédophile et de la maman » analysée par Leïla Sebbar (1980) mais aussi par Annie Leclerc (2010).

En d'autres mots, selon le sociologue, « La médiation opérée entre deux figures genrées, le *masculin pédophile* et le *féminin maternel*, met en évidence l'utilité stratégique de l'acceptation de la pédophilie comme relevant de la masculinité dans un système de domination masculine, en renvoyant les femmes à un rôle naturalisé de mère et les hommes dans l'incapacité de s'occuper des tâches liées à l'élevage des enfants » (Nous soulignons). Mais les deux figures partagent la même fascination pour les enfants, comme l'a

écrit Annie Leclerc dans un ouvrage posthume (2010). Ajoutons que dans le cas des hommes, leur sexualité est « active et dure », alors que la féminine serait « passive et douce », ce qui renvoie une fois de plus à une expression de la domination masculine naturalisée. Jean-Raphaël Bourge conclut ainsi son article : « Ne pas admettre qu'une femme puisse être pédophile contribue à la construction sociale d'un caractère maternel et protecteur spécifique aux femmes ; c'est une vision naturalisante de l'inégalité entre les genres qui rend possible/obligatoire l'accès au corps des enfants par les femmes tout en l'interdisant aux hommes. Ainsi la figure sociale invisibilisée de la femme pédophile vient renforcer l'inégalité du partage des rôles sociaux et des tâches afférentes en fonction du genre. »

« Pédophilie », cinquante nuances de gris

Cette analyse instructive laisse cependant plusieurs questions en suspens, dont la première est celle du mot « pédophilie ». De quoi parle-t-on ? Dans le langage courant et médiatique, voir même psychanalytique (Martens, 2010) et sociologique (Verdrager, 2013), le mot désigne le passage à l'acte sexuel d'un adulte sur une ou un mineur d'âge, cela en violation de la loi en vigueur au moment des faits. C'est la définition que reprend Jean-Raphaël Bourge, de manière non questionnée.

Or, d'un point de vue simplement étymologique, le mot désigne l'attirance qu'un ou une adulte éprouve pour un enfant et non pas nécessairement le passage à l'acte. Il est beaucoup plus pertinent de parler de pédocriminalité dans ce second cas, ce que font d'ailleurs certains juristes. C'est la raison pour laquelle nous avons mis le terme « pédophilie » entre guillemets.

Par ailleurs, les mineurs d'âge ne sont pas nécessairement des enfants, mais peuvent être des adolescents et des adolescentes, ce que fut la situation de Vanessa Springora dans sa relation avec Gabriel Matzneff (Springora, 2020 ; Finkielkraut, Angot et Prokhoris pour une discussion de son témoignage sur ce point, 2020). On parle de pédérastie ou d'éphébophilie dans ce dernier cas, même s'il n'y a pas d'accord sur la terminologie (qui a varié dans le temps⁵, le terme « pédé » était utilisé il n'y a pas longtemps pour désigner des homosexuels masculins).

Il y a donc de nombreuses « nuances de gris » dans le vaste domaine des attirances amoureuses et sexuelles entre adultes et mineurs, en fonction de l'âge, du genre et des actes posés, sans parler de la réciprocité (Varjac, 2000), car la question ne se résume pas toujours à la relation entre un prédateur et une victime. Dans certains cas, les opérations de séduction peuvent provenir d'un « moins de seize ans », ce qui ne change évidemment rien au caractère délictueux de la relation dans le chef de l'adulte en cas de passage à l'acte. Ni à la valeur du « consentement » d'un mineur à un adulte.

En ce qui concerne la pédophilie féminine (nous conservons « pédophilie » pour ne pas compliquer ce texte), il convient par ailleurs de distinguer la relation mère-enfant d'autres types de relations, comme celle de professeur-

⁵ Selon Pierre Verdrager (2013), le mot « pédophilie » en langue française apparaît pour la première fois dans le titre d'un livre en 1988 et le mot « pédophile » en 1980. Quant au mot « pédérastie », la première occurrence française daterait de 1580.

élève, avec un éventuel partenaire (ce fut le cas pour Simone de Beauvoir et Jean-Paul Sartre⁶, voir Sallenave 2008). Il y a, sur ce point, une dissymétrie fondamentale entre les deux sexes. Le documentaire de Jean-Pierre Igoux (2007) aborde ces deux cas de figure, à travers des témoignages d'adultes ayant été abusés dans leur enfance et de professionnels ayant été confrontés à ces situations (criminologue, psychanalyste, travailleur social, acteur associatif). Les victimes de relations incestueuses sont des hommes et des femmes, ce qui indique qu'il ne s'agit pas nécessairement d'une relation entre une mère et son fils.

Par ailleurs, l'emprise exercée par la mère ne passe pas nécessairement par des actes de nature physique et sexuelle, comme l'illustrent également les récits de Nicole Malinconi (1993, 2012). Qu'une mère reporte son désir vers ses ou son enfant de manière abusive, avec souvent un père absent, rejeté ou tyrannique, peut durablement marquer le psychisme, la vie sexuelle et amoureuse de l'enfant. Il n'est pas nécessaire qu'elle « passe à l'acte » au sens physique. Il suffit de l'emprisonner dans son désir, auquel l'enfant participera souvent volontiers.

Emprise du maternel ?

C'est le sujet du livre passionnant et très inquiétant d'un psychanalyste attentif aux questions sociétales, Jean-Pierre Lebrun, *Les Couleurs de l'inceste. Se déprendre du maternel* (2013). Notons d'abord que ce livre ne concerne que l'inceste maternel et ses différentes « couleurs » (qui vont au-delà de l'inceste stricto sensu et incluent ce qu'il appelle « l'incestuel »), et non pas l'inceste paternel⁷. Ensuite, la thèse qui est développée nous semble relativement complémentaire à celle de Jean-Raphaël Bourge, mais avec une toute autre grille de lecture. C'est la fin du patriarcat et le déclin consécutif de la domination masculine (Gauchet, 2018), sous l'effet de ce qu'il nomme « le discours social » formaté par le « logiciel néo-libéral »⁸, avec ses effets sur

⁶ Pour mémoire, les deux intellectuels signèrent une pétition parue dans *Le Monde* du 26 janvier 1977 en faveur de la libération de trois hommes incarcérés pour « attentat à la pudeur sans violence sur des mineurs de quinze ans ». Selon une des élèves séduites, Bianca Lamblin, « J'ai découvert que Simone de Beauvoir puisait dans ses classes de jeunes filles une chair fraîche à laquelle elle goûtait avant de la refile, ou faut-il dire plus grossièrement encore, de la rabattre sur Sartre. » (*Mémoires d'une jeune fille dérangée*, 1993)

⁷ Il est singulier que Jean-Pierre Lebrun ne mentionne pas l'inceste paternel, ne fût-ce que pour signifier que ce n'est pas l'objet de son livre, comme l'indique le sous-titre. On a le sentiment qu'il n'existe pour lui qu'un seul véritable inceste ou qu'une seule attitude « incestuelle », celle de la mère. Dans le titre, le mot inceste est d'ailleurs écrit au singulier.

⁸ Comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire (y compris à l'auteur) et de l'écrire, sa qualification du « social » ou du « sociétal » en cause est parfois assez imprécise ou contradictoire. J.-P. Lebrun parle tantôt de « modernité », tantôt de « postmodernité », tantôt de « discours du capitaliste » (Lacan), tantôt de « libéralisme », tantôt de « néo-libéralisme », voire de « démocratie » ou de « démocratisme ». Dans *Les Couleurs de l'inceste*, l'auteur fait un parallèle entre néo-libéralisme et communisme dans leur promesse partagée d'un « retour à l'immédiateté perdue ». Le phénomène en cause est en réalité la structuration sociale autonome consécutive à la « sortie de la religion », telle que Marcel Gauchet l'a longuement documenté et théorisé, notamment dans ses livres sur l'avènement de la démocratie et son article sur la personnalité contemporaine. Dans le domaine psychique, pour Jean-Pierre Lebrun, c'est la mise à mal de la « position d'exception » qui en est le résultat, avec l'effacement du Nom-du-Père (signifiant qui n'est pas nécessairement porté par le père) qui permettait à l'enfant de se « déprendre du maternel ». Il n'y a visiblement

la fonction paternelle de séparation de l'enfant de la mère, qui serait le ressort d'une augmentation de la puissance maternelle incestueuse et de sa visibilité sociale chez les professionnels. Bien entendu, cela ne concerne que la « pédophilie maternelle » (expression que Lebrun n'utilise pas) qui, pour des raisons liées à l'enfantement, n'est pas présente chez l'homme. Sauf dans le cas de situations incestueuses ou incestuelles père-enfant de nature semblable, dont parle d'ailleurs Lebrun, par le biais du film *La promesse* des frères Dardenne, mais où cet inceste est rabattu sur celui de la mère dans le chef d'un « homme maternel ». Mais la dissymétrie demeure, l'enfant n'étant pas issu du corps du père qui ne peut dès lors être le premier Autre pour lui.

Il s'agit également d'une plus grande visibilité de ces effets, notamment dans la patientèle des psychanalystes, dans les témoignages des travailleurs sociaux lors de supervisions d'équipes qu'il effectue et dans la production artistique, dont le cinéma (comme les films *Perfect Mothers* d'Anne Fontaine, *Nue propriété* de Joachim Lafosse, *La Promesse* des frères Dardenne, *Mother* de Bong Joon-ho, *Mon fils à moi* de Martial Fougeron). Une production cinématographique auquel Lebrun fait très souvent référence, les données empiriques, sauf les témoignages de certains acteurs psychosociaux et de sa patientèle, étant absentes de son livre, à de rares exceptions près (tels des chiffres de l'ONE – Office de la Naissance et de l'Enfance, Belgique).

Il n'est évidemment pas possible de développer toute l'analyse de Lebrun dans cet article, qui est articulée sur la théorie freudo-lacanienne du langage dans le processus d'humanisation. Comme sa grille de lecture est identique à celle déployée dans d'autres livres que nous avons recensés, tels *Un monde sans limite*, *L'homme sans gravité* ou *La perversion ordinaire*, nous invitons le lecteur à s'y reporter s'il souhaite plus de précisions. Disons en deux mots que c'est précisément la fin du patriarcat, un long processus commencé au XVIII^e siècle (pour l'Europe occidentale) mais qui s'est accéléré au XX^e et XXI^e siècle, s'accompagnant d'un déclin de l'autorité du père, et de la fonction paternelle qui permettait à l'enfant de se soutenir dans le langage pour « se déprendre du maternel ». Dès lors, selon Lebrun, l'enfant est moins capable de s'extraire de cette emprise du maternel, de cet engluement dans le désir de sa mère, avec les conséquences qui en découlent, notamment la difficulté ou l'impossibilité d'être un sujet désirant, ainsi que divers symptômes, comme les addictions.

L'analyse de ce phénomène historique et sociétal par J.-P. Lebrun, comme une mutation qui aurait des « conséquences anthropologiques incalculables » pouvant conduire à la menace d'une « sortie de l'espèce humaine » (*Un monde sans limite*, 1997, suivi de *Un immonde sans limite*, 2020), est contredite par Marcel Gauchet dans « La fin de la domination masculine »

chez lui aucune volonté de revenir au patriarcat et à la société pyramidale hétéronome, donc pas de position « néo-réactionnaire » et anti-démocratique comme on le lui a souvent reproché, notamment dans *La Revue nouvelle* en octobre 2012, sous la plume d'Albert Bastenier et de Luc Van Campenhout (un point de vue que nous ne partageons pas). Son souci est plutôt la recherche d'une « troisième voie ». Ceci étant, quand on voit ce que Charles Melman, co-auteur avec Jean-Pierre Lebrun de *L'homme sans gravité*, écrit comme éditorial de l'Association lacanienne internationale le 20 mars 2020, on peut se poser des questions.

(2018). Selon lui, « elle renvoyait à une dimension du fonctionnement collectif et, partant, personnel, que l'erreur, on le discerne rétrospectivement, aura été d'hypostasier à la hauteur d'un invariant anthropologique, alors qu'elle ne relevait que d'un fait sociologique, certes historiquement enraciné, mais néanmoins révoquant et, du reste, en pleine crise. »

Le processus décrit par le psychanalyste ne semble cependant produire de la visibilité accrue que chez certains acteurs, dont des psychanalystes et des psychothérapeutes, ainsi que des travailleurs sociaux ou des enseignants. Il ne paraît pas du tout avéré que le « tabou » dont nous avons parlé soit sérieusement mis à mal dans l'ensemble de la société, car il vient se heurter à un autre effet du déclin de la domination masculine, la victimisation de la femme, voire sa sacralisation (comme, de manière extrême, par le « féminin sacré », une pratique de développement personnel en vogue)⁹ et un certain déni féministe (Brayford, 2012). Certes, cela fait un certain temps qu'un chanteur a déclaré que « La femme est l'avenir de l'homme » (Jean Ferrat inversant le vers d'Aragon qui était : « L'avenir de l'homme est la femme »), mais cette promesse d'avenir semble en forte croissance, du moins en Occident. Il n'est pas impossible d'imaginer que ce facteur contribue à un certain renouvellement du tabou de la pédophilie féminine, que la fin de la domination masculine avait mis à mal comme le sociologue Jean-Raphaël Bourge l'a souligné.

« Behind closed doors »

L'article très instructif de Jo Brayford¹⁰ (2012) conforte cette hypothèse, et documente finement les raisons du « tabou » ou du moins de l'invisibilité de la pédophilie féminine dans le monde anglo-saxon. Ce texte n'est, par ailleurs, pas cité par Jean-Raphaël Bourge, qui n'a sans doute pas pu en prendre connaissance (les deux textes ont été publiés la même année). Enfin, il s'agit d'un article écrit par une femme, ce qui n'est évidemment pas sans intérêt pour notre sujet. D'autant qu'elle est anglo-saxonne, moins encline au surplomb théorique fréquent en francophonie. Son texte est basé sur de très nombreuses recherches empiriques listées dans la bibliographie.

Brayford remarque, en introduction de son article, que la problématique des abus féminins n'a fait l'objet que d'une attention minimale ces dernières années, alors même que les abus contre les mineurs d'âge étaient au centre d'une attention croissante. Et elle souligne que, si le féminisme a puissamment contribué à éclairer les violences sexuelles domestiques masculines – et pas seulement à l'encontre des enfants – et continue de le faire, il a en même temps été peu attentif à ces violences ou abus domestiques des enfants quand des femmes en étaient les auteurs. Le problème est précisément que des femmes peuvent commettre des abus, mais très peu dans l'espace public. Son objet sera donc d'abord d'examiner

⁹ Soulignons ici que la vague mystique du New Age prophétisant l'arrivée d'une nouvelle ère de l'humanité, l'Ère du Verseau, était placée sous le signe du féminin sacré et de « l'abolition de toutes les séparations » en vue d'une « fusion cosmique ». Voir nos travaux sur le sujet, accessibles sur ce site.

¹⁰ Jo Brayford est une criminologue travaillant à l'université du Sud du Pays de Galles. Elle est notamment la co-éditrice de *Sex Offenders: Punish, Help, Change or Control ?*, Taylor & Francis Ltd, 2012, et la co-auteure de *Women and Criminal Justice*, Policy Press, 2015.

les données quantitatives et leur sous-estimation de la problématique, ensuite Brayford analysera le *modus operandi* des abus féminins, l'impact sur les victimes et la réponse des autorités publiques et sanitaires. Enfin, elle fera une critique de la réticence féministe à examiner la violence féminine, ainsi que la réticence sociale à aborder cette question quand elle se déroule « derrière des portes closes », ce qui participe à sa sous-estimation.

Les données quantitatives d'abus féminins constatés correspondent peu ou prou à ce que Jean-Raphaël Bourge avait résumé : une occurrence extrêmement faible jusqu'à la fin des années 1970, suivie d'une croissance progressive, et ceci pour des raisons en partie explicitées par le sociologue français. Les soins (« *care* ») apportés par les femmes aux enfants ne sont pas perçus comme une source d'abus ; les actes perpétrés par des femmes sont considérés comme « moins sérieux » que ceux commis par des hommes ; les situations rapportées entre un adolescent et une femme sont considérées comme une « initiation » sexuelle ; enfin, les victimes masculines sont moins enclines à rapporter les faits pour des raisons de honte et de peur de ne pas être crues. Les dernières données britanniques (2008) montrent que 5 % des abus contre des filles sont le fait de femmes pour 20 % des abus contre des garçons. Mais les données collectées par *Childline* (ligne téléphonique de signalement et d'aide) en 2005-2006 font état de 5 % de victimes mineures féminines et de 44 % de victimes masculines dans le cas d'un abuseur féminin (dont 16 % des garçons et 3 % des filles, quant il s'agit de la mère). Les occurrences de signalement sont, depuis peu (l'article date de 2012), en forte croissance. Un dernier comptage au moment d'écrire cet article, en langue anglaise sur Google Scholar, montre l'augmentation importante du nombre d'études et articles sur le sujet. Difficile de savoir s'il s'agit d'une conséquence de la croissance des faits ou des signalements enregistrés, ainsi que d'une prise de conscience. On peut aussi poser l'hypothèse d'un effet du déclin paternel (Lebrun, 2013). Le fait que les abus féminins se déroulent dans la sphère domestique participait par ailleurs à leur invisibilité spatiale et culturelle.

Brayford décrit ensuite, sur base d'une vaste documentation quantitative et qualitative, les caractéristiques des femmes abusives. Elles semblent souvent agir avec un ou une complice, ont entre 16 et 36 ans et sont peu qualifiées. Nombre d'entre elles ont subi des agressions sexuelles dans leur jeunesse ou enfance, et ceci davantage que les hommes abuseurs. Les abus se déroulent pour 80 % au domicile et souvent avec une complicité. Ce sont donc majoritairement des jeunes femmes agissant à domicile comme mère, sœur ou personne extérieure donnant des soins aux enfants. Les victimes ont pour la plupart moins de 12 ans et sont dans une relation de confiance avec la femme abusive. Il n'y a pas de concordance des données quant à la répartition par sexe des victimes. Les victimes, contrairement à l'opinion commune qui avance souvent que c'est « sans gravité », seraient plus profondément touchées, se replient sur elles-mêmes, ont peu de relations avec les autres et le monde extérieur, notamment parce que leur confiance a été trahie. Les conséquences de l'abus maternel seraient beaucoup plus graves que les abus par d'autres femmes que la mère. Ceci rejoint les effets

de l'emprise du maternel analysée par Lebrun, dans un spectre de « couleurs » beaucoup plus large que Jo Brayford.

La criminologue constate qu'il y a très peu de recherches académiques sur le sujet. Un fait qu'elle l'impute en partie au féminisme, très réticent face à la question de la violence sexuelle féminine, surtout quand il s'agit des abus maternels. La victimisation des femmes et la dénonciation du patriarcat – ce dernier considéré comme la cause majeure des violences et des abus domestiques par les féministes – dressent selon elle « une barrière invisible » qui conduit à une minimisation et un obscurcissement de ce type d'abus. On voit donc se développer un facteur d'aveuglement et de « tabouïsation », à l'exact opposé de celui avancé par Jean-Raphaël Bourge, mais qui lui est en même temps complémentaire. Leur articulation est probablement encore plus subtile, le déni féministe venant peut-être voiler la face sombre du pouvoir maternel, qui n'est pas qu'un miroir de la violence patriarcale mais possède sa nature propre, comme la psychanalyse et, notamment, Jean-Pierre Lebrun l'a mis en lumière.

Enfin, la figure classique du pédophile comme « l'étranger dangereux », le prédateur masculin et solitaire, est sérieusement mise à mal par la prise en compte de la pédophilie féminine. Ceci notamment parce que cette dernière s'exerce « derrière les portes closes » des espaces domestiques et non pas dans des lieux publics ou collectifs (clubs de sport, stades de football, grands magasins, pubs et associations de loisir, camps scouts, écoles, etc.), ce qui participe à son occultation. Quant à savoir si la pédophilie masculine ne serait pas l'effet d'une attitude maternelle incestueuse, par « identification à l'agresseur » et introjection de son désir pour l'enfant, c'est une question. Une question ouverte, bien entendu.

Bernard De Backer, mai 2020

Sources

Bourge Jean-Raphaël, « Le genre du pédophile : analyse de la construction sociale de la figure du pédophile », intervention au colloque international « Interdits et genre ; Constructions, représentations et pratiques du féminin et du masculin », MSH de Tours, mai 2009

Bourge Jean-Raphaël, « La violence pédophile au féminin : une figure sociale impensable », dans *Penser la violence des femmes*, La Découverte, 2012

Brayford Jo, « Female sexual offending : An impermissible crime », *Crime Prevention and Community Safety*, Vol. 14, 3, 212–224, Macmillan Publishers Ltd., 2012 (avec une abondante bibliographie en langue anglaise)

Cantarella Eva, *Bisexuality in the Ancient World*, Yale University Press, 1992

Cédile Geneviève, *La Pédophilie. Leçons du procès d'Outreau*, éditions Eska, Lyon 2005

Childline, *ChildLine Casenotes : Calls to ChildLine about Sexual Abuse*, NSPCC, Londres, 2009

Elliott Michèle (ed.) *Female Sexual Abuse of Children : The Ultimate Taboo*. Longman, 1993

Fondation Scelles, *La Pédophilie*, Érès, 2001

Fontaine Anne, *Perfect Mothers*, film franco-australien, 2013

Finkielkraut Alain, « Les leçons de l'affaire Matzneff », avec Christine Angot et Sabine Prokhoris, Répliques, *France culture*, 29 février 2020

Gauchet Marcel, « La fin de la domination masculine », *Le Débat*, mai-août 2018

Genuit Philippe, « Pourquoi la pédophilie féminine est encore un tabou dans les sociétés modernes », *Atlantico*, 23 août 2013

Igoux Jean-Pierre, *Pédophilie au féminin, le tabou*, documentaire, BFC Productions, France 2, 2007

Jacinto Juanfran et Pereira Carla, *Metamorphosis* (2019), Animation diffusée sur Arte. Présentation d'Arte : « Il est trentenaire et habite encore chez sa mère. Taciturne et tourmenté, il a définitivement perdu contact avec la réalité. »

"Metamorphosis" vu par le thérapeute familial Richard Marchand, Arte, 2019

Lamblin Bianca, *Mémoires d'une jeune fille dérangée*, Paris, éditions Balland, 1993

Lebrun Jean-Pierre, *Les Couleurs de l'inceste. Se dépendre du maternel*, Denoël, 2013

Lebrun Jean-Pierre et Malinconi Nicole, Présentation des livres « *Séparation* » et « *Les couleurs de l'inceste* », 17 octobre 2014

Leclerc Annie, *Paedophilia ou L'Amour des enfants*, Actes Sud, 2010.

Malinconi Nicole, *Nous deux*, Eperonniers, 1993

Malinconi Nicole, *Séparation*, Les liens qui libèrent, 2012

Martens Francis, « Pédophilie, larmes et pénitence », *La Revue nouvelle*, décembre 2010

Martineau Richard, « Quand on se donne à une femme d'expérience », *Le Journal de Montréal*, 3 avril 2007

Poiret Anne, *L'Ultime Tabou, femmes pédophiles, femmes incestueuses*, P. Robin, Paris 2005

Sallenave Danièle, *Castor de guerre*, Gallimard, 2008.

Sebbar Leïla, *Le Pédophile et la Maman. L'amour des enfants*, Stock, 1980

Springora Vanessa, *Le Consentement*, Grasset 2020

Varjac Franck, *L'agneau chaste*, Éditions de la Différence, 2000

Verdrager Pierre, *L'enfant interdit. Comment la pédophilie est devenue scandaleuse*, Armand Colin, 2013

La psychanalyse sur *Routes et déroutes*

La perversion ordinaire, de Jean-Pierre Lebrun, ETOPIA, décembre 2007

L'autonomie à l'épreuve d'elle-même, *La Revue nouvelle*, août 2007

La psychanalyse au risque du social, *La Revue nouvelle*, mars 2007

Le New Age sur *Routes et déroutes*

New Age : entre monade mystique et neurone planétaire, *La Revue nouvelle*, novembre 1996

Bernard De Backer, « Le tabou de la pédophilie féminine », *Routes et déroutes*, mai 2020

Croyance et reliance. Le cas du New Age, UCL, juin 1996